

02 sep 2016 -12:56

Appartient à [Conseil des ministres du 2 septembre 2016](#)

Cession de terrains pour la construction d'une nouvelle prison à Anvers

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la note de principe relative à la cession de terrains pour la construction de la nouvelle prison d'Anvers.

La population croissante dans les prisons et l'infrastructure vétuste démontrent l'urgence de l'exécution du masterplan 2008-2012-2016, que le gouvernement a approuvé en 2008. Le masterplan comprend cinq grands points d'action :

- un programme de rénovation pour le rétablissement de la capacité perdue (quick wins)
- la construction de cellules supplémentaires sur des sites existants pour remédier à la surpopulation
- la construction de sept nouvelles institutions pour le recueil du besoin croissant et la prévision d'une capacité tampon afin de rénover les anciennes institutions dans des circonstances sûres
- la construction de six nouveaux établissements en remplacement d'établissements fort vétustes
- un programme de rattrapage pour la rénovation qui veille à mettre en place des conditions de vie humaines et sûres

Un des dossiers actuellement en cours de préparation est le dossier de construction d'une nouvelle prison à Anvers. La réalisation finale de la cession du terrain est attendue début 2017.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>